BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES

L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

COIN DE COMMERCE

843 RUE BROAD

Coin de la Rue Dumaine

Le JEUDI, 26 Février 1914 à Midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession d'Adolphe Marcet et épouse. No. 97,325 et No. 103,088 consolide, Cour Civile de District, Division B.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformement à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier et le dit jugement signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'encan, la propriété suivante décrite a savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 356, borné par les rues Broad, White, Dumaine et Ste Anne; laquelle dite portion de terre mesure trente et un pieds, neuf pouces de face à la rue Broad, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin des rues Broad et Dumaine, et est composé de l'entier du lot original No. 17 et partie du No. 18. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, 11 chambres dans la bâtisse principale et 3 chambres dans le hangar.

CONDITIONS — Le tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur portant le même date que l'adjudication payable en un an et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement intérêt payable annuellement les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété vendue et par les clauses de sécurities usuelles; les actes de vente devant être passés devant F. J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1914 devant être assumées par le dit acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

FELIX J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, MEYER S. DREIFUS, W. McL. FAYSSOUX, Avocats.
jan—26fév—1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

JOLI COTTAGE SIMPLE

717 RUE PENISTON, entre les rues Constance et Laurel

LE JEUDI 19 MARS, À MIDI

A la Bourse des Propriétés foncières 311 rue Baronne

Succession de Adam J. Glasser vs. Regina Glasser et als.

No. 105864 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau 806 rue Perdido, le JEUDI 19 Mars, 1914 à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 28 Janvier 1914 et le jugement lu et rendu en Cour ouverte le 5 Février 1914, par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Ivision D. Je, Ernest A. Carrere procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg St. Joseph dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet No. huit du vieux plan du dit faubourg ou Ilet 166 nouveau plan, lequel est borné par les rues Pennision, Live Oak, Amélia et Lauret, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 Septembre 1864, une copie duquel est déposé en l'office de Hugh Madden notaire le dit lot; mesure trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds sept pouces et trois lignes sur lal igne de division des lots 10 et 11 et cent quinze pieds dix pouces sur la ligne le divisant de l'arrière des lots 12 et 13 le tout en mesure américaines, le dit lot est désigné par le No. Onze sur le plan de J. A. D'Hémécourt ci dessus cité.

CONDITIONS. — Comptant toutes les taxes sur la dite propriété devant être assumer par l'acquéreur ainsi que le cout de tous certificats, les loyers devant appartenir à l'acheteur depuis le passage de l'acte de vente, lequel acte de vente devra être passé aux frais de l'acquéreur devant Peter Stift notaire. Lacheteur devant dépose dix pour cent du prix de ladjudication au moment de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

GEO MONTGOMERY, Avocat.
fév 15-22 Mars 1-8-15-19

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales,

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deuxilets de la rue du Canal, 2eme District.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la NHle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

Ce livre vous apprendra à connaitre l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Édition, Net $1.00

EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232

EN VILLE

Doubleday, Page & Co.,

GARDEN CITY, N. Y.

CHARBONS — PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA, QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN:

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

CHEMINS DE FER. CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS — VIA — New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE

ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygeia, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim

$1.25

Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.

$1.25

Prix réduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.
De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station.....6:00 p. m.

Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"

Bureau des Billets,

211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2800.

L'ILLINOIS CENTRAL

Fournit le Service le Plus Efficace pour

Chicago
St. Louis
Louisville
Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier. Toutes les Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients Bureau de l'Illinois Central,

141 rue St. Charles.

L&N

Exclusivement de Première Classe

--EST LE--

NEW YORK-NOUVELLE ORLEANS LIMITE

qui quitte la Nouvelle-Orléans journellement à 8:00 p. m. un wain Pullman entier avec Cars de Club et d'Observation.

Le Temps le Plus Rapide Possible

Plus amples informations concernant les horaires, etc., au

201 RUE ST. CHARLES.

Pourquoi n'allez-vous pas aux

Mineral Wells

Seule ligne faisant un service directe

DALLAS ET FORT WORTH

Bureau 207 Rue St. Charles

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numero municipal 2117 rue Magnolia, entre les rues Joséphine et Jackson.

Union Homestead Association vs. Henry Heslin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,021 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Clara et Magnolia (autrefois Maunsel), désigné par le No. 7 sur un plan spécial déposé en l'étude de Robert J. Ker, ancien notaire, dans le livre des plans No. ——; lequel lot No. 7 mesure en mesure américaine trente (30') pieds de face à la rue Magnolia, trente (30') pieds de profondeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (120') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan 30 31—fév 6 13 20 27—mars 5

VENTES A L'ENCAN.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Sans limite ou réserve.

PROPRIETES CENTRALEMENT SITUEES DANS LE PREMIER DISTRICT

120-22 Sud Claiborne

Près de la rue Canal, Maison double à deux étages, contenant 8 chambres de chaque côté, améliorations modernes, etc.

126 Sud Claiborne cottage simple à deux étages contenant 8 cnambres, batisses dans la cour etc.

SUD ROBERTSON, entre les rues Canal et Cleveland, lot vacant.

Succession de Frank Sharp No. 99716, Cour Civile de District Division E.

Jeudi 19 Mars 1914 par Ramsey et Danziger C. A. Danziger, Encanteur, Bureau 311 rue Carondelet.

Il sera vendu à l'encan à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu et conformement a un jugement de Cour Civile de la paroisse d'Orléans, le dit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 13 Février 1914 par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la sus dite Cour division E et qui m'a été adressé la propriété suivant, décrite à savoir:

Premier. — Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui se trouvent et toutes les dépendances qui en dépendent situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No. 404 borné par les rues Sud Robertson, Canal, Claiborne et Cleveland, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cent trente deux pieds cinq pouces de la rue du Canal et mesure vingt huit pieds plus ou moins de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne courrant vers la rue du Canal par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur faisant face à la rue Sud Robertson mitoyenne à la dite parcelle de terre et autres lots et borné sur le côté vers la rue Cleveland par la vielle bâtisse construite sur le lot huit, étant la plus grande partie du lot H decrit sur un croquis par George De Aramas voyer daté du 1er Octobre 1912, enregistré en cette affaire.

Second. — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dependances qui y appartiennet situé dans le premier district de cette ville désigné par la lettre A de l'Ilet 404 borné par l'avenue Claiborne et Canal et les rues Cleveland et Robertson sur un croquis et certificat de voyer daté du 15 Mars 1912 signé par Walter J. Seghers, député voyer de veille joint à un inventaire dans la succession de Frank Sharp pris par A. D. Danziger, notaire le 28 février 1912 suivant lequel arpentage le dit lot de terre commence à une distance de cent six pieds sept opuces de la rue Cleveland d'où elle mesure trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne sur la ligne la plus proche de l'avenue Cleveland de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et a un première profondeur sur lal igne du c-té opposé le séparant du lot B de cent quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes delà elle se retraissit sur une ligne courrant dans la direction de la rue Cleveland trois pieds trois pouces et delà une seconde profondeur de douze pieds six pouces et une ligne sur une ligne courrant sur la ligne arrière qui a vingt pieds six pouces et quatre lignes .Etant composé de la plus grande partie du lot original No. sept, les améliorations comprennent une résidence simple a deux étages ayant huit chambres, batisses dans, la cour etc connue par le numéro municipal 126 rue Sud Claiborne.

Troisième. — Une certaine parcelle de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et désigné par la lettre B sur le plan ci dessus décrit dressé par Walter J. Seghers D. V. V., suivant lequel la dite propriété commence à une distance de cent cinquante et un pieds six pouces et cinq lignes de la rue du Canal et mesure delà trente neuf pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur sur le côté le plus proche de la rue du Canal de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes et une première profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot A de cent quinze pieds quatre pouces et quatre lignes delà elle s'élargit à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Claiborne trois pieds trois pouces et une ligne sur une ligne courrant sur la ligne arrière qui a quarante et un pieds six pouces et six lignes. Etant composé de l'entier du lot No. Six et une petite parcelle du lot original No. Sept. Les ameliorations consistent en une résidence double à deux étages contenat huit chambres, de chaque côté, bains et toutesl es améliorétions modernes batisse dans la cour etc ? et connu sous le numéro municipal 190-122 rue Sud Claiborne.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en billet ou billets de l'acheteur ou des acheteurs payable en un et deux ans après date avec sept pour cent d'interet par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec les encanteurs et assumer les taxes de 1914. Les actes de vente être passés devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acheteur.

A. D. DANZIGER, EDGAR M. CAHN,
fév 15-22 mars 1-8-15-19 Avocats.

VENTES A L'ENCAN.

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage.

Marguerite Early Otillar vs. Salvadore Otillar.

No. 106158 — Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.

COTTAGE SIMPLE

4307 rue Baudin.

Entre les rues Alexandre et Hennessy

MARDI, le 24 MARS 1914

A la bourse les Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi.

Conformement et en vertu d'un ordre signé le 16 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent, dans l'affaire intitulée ci-dessus. Le dit ordre adresse à David Freeman de la maison de Freeman et Freeman, Encanteurs. On offrira en vente à l'Enchère Publique la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 738 borné par les rues Baudin, South Alexander, Banks et South Hennessey. Le dit lot est désigné sur un certificat d'arpentage fait le 5 juillet 1900 par Louis Dancy, ingenieur civil et voyer par le No. quinze et mesurant trente et un pieds, cinq pouces et trois lignes de face sur la rue Baudin sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant le solde en un ou deux ans à huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1914 les frais de tous les certificats et l'acte de vente devant H. W. Kaiser, Esq., Notaire public, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudications avec

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
Office 218 rue Baronne.
RENE A. VIOSCA, ALBERT GUILBAULT, avocats.
fév 19 Mars 1-8-15-22-21

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Sixième district portant les Nos. municipaux, 2109 et 2115 rue Robert entre les rues Sud, Liberty et Howard.

Chaque lot avec ses bâtisses et améliorations sera vendu séparément.

Félix J. Dreyfous vs. Albert B. Davis, Receiver Metropolitan Bldg. co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107417. — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 Mars 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres R. et S., dans l'Ilet No. 568, bornés par les rues Robert, Upperline, Sud Liberty et Howard, sur un blue print une copie de croquis dressé par C. Uncas Lewis député, voyer de ville daté du 8 Janvier 1913 annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 3 Février 1913 et suivant lequel les dits lots mesurent à savoir: le lot R commençant à une distance de soixante pieds trois pouces et trois lignes de la rue Sud Liberte, trente pieds dix pouces de face à la rue Robert, et le lot S. étant à une distance de quatre vingt onze pieds un pouce et trois lignes de la rue Sud Liberty, trente pieds de face à la rue Robert, chacun de ces dits lots ayant une profondeur entre lignes parellèles de cent vingt pieds, le dit lot R. étant composé de l'entier du lot original No. 3 et une parcelle du lot original No. 4 qui l'adjoint et le dit lot S. est composée de la plus grande partie du dit lot original No. 4.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat du demandeur.
fév 14-20-27 mars 6-13-19

VENTES A L'ENCAN

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE

Vente en partage de UN COTTAGE SIMPLE 581 RUE JOSEPH et UN ILET DE TERRE AU NOUVEAU COVINGTON, LNE.

Succession d'Alexandrer S. Swanson.

No. 92881. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 19 MARS 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement lui rendu et signé le 12 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante decrite a savoir:

1 La maison d'habitation et magasin à un étage, et deux etages à l'arrière No. 581 rue Joseph coin Constance, sur une certaine parcelle de terre située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joseph, Octavia, Laurel et Constance, désignée par la lettre A sur un croquis darpentage daté du 6 Février 1914 par H. C. Brown, député, voyer de ville suivant lequel dit croquis la dite parcelle de terre mesure quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Joseph sur quatre vingt dix pieds trois pouces en profondeur et face à la rue Constance. La dite parcelle de terre est composée des parcelles de face des lots Nos. 27, 28, 29.

2 Un certain ilet de terre désigné par le No. 14 stiué dans la ville du Nouveau Covington, paroisse de St. Tammany, Louisiana, borné par les rues First et Second, et Avenue Pittman et Boulevard Rome.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant à loption de l'acheteur, la balance a un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, lintérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non alienando, les clauses dassurance et toutes les stipulations dusage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.

Tous les certificats requis en rapport avec le transfert de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1914 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de racnat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jefr. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acheteur.

DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT, RICHARD LYONS, avocats.
fév 15-22 Mars 1-8- 15- 19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2121 rue Magnolia, entre les rues Joséphine et Jackson.

Union Homestead Association vs. Henry Heslin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,020 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Joséphine, et désigné par le No. Six sur un plan spécial déposé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, lequel lot mesure trente (30) pieds de face à la rue Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (120') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan 30 31—fév 6 13 20 27—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Second District, ainsi que les bâtisses et améliorations, etc., portant le numéro municipal 1060 City Park Avenue.

Mlle Ellen R. Henry vs. Peter Stifft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,382 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et prescriptions et dépendances et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Second District de cette ville, dans la partie de la ville s'étendant entre le chemin de la Métairie, actuellement l'avenue du City Park, et l'avenue de Carrollton et la rue Hennessey, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan dressé par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 15 Juillet 1902; suivant lequel dit plan les dits lots mesurent chacun 28 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue City Park, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds et sept pouces entre lignes parallèles. Un croquis du dit plan est joint à un acte de vente passé devant Charles J. Théard, notaire en cette ville, daté du 7 avril 1904, entre A. J. Cassard et Mme Veuve Nina Cletcovich.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour le demandeur.
jan—24,25,30fév—6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, rue Elmira, dans l'ilet rues Belleville, Evelina et l'avenue Opélousas.

Homeseekers Building and Loan Association vs. James Reynolds Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Elmira, Belleville et Evelina et l'avenue Opelousas, étant le lot numéro quatorze de l'Ilet No. 115, et mesurant trente pieds de face à la rue Elmira sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. L. HUGHES, Avocat pour la demanderesse.
jan 31 — fév 4 6 13 20 27—mars 4 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Lloyd Posey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,220 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. Lloyd Posey et Mme Mathilde Cook Posey, exécuteurs testamentaire conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Gref.
JOHN DYMOND, JR., A. GRIFFIN LEVY avocats.
fév 11-15-20

Succession de M. et Mme Henry Schnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No. 107569 — Division C — Attendu que Mme Sophie Schnell, veuve de Michel Faix, a présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de M. et Mme Henry Schnell, décédés intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRED G. VEITH, Avocat.
fév 18-23-27